

Communiqué de presse - 13 octobre 2022

Les promotions 2022-2023 de formation au service des entreprises de l'Industrie du Béton sont ouvertes : 1^{ères} sessions le 14 novembre 2022



La Fédération de l'Industrie du Béton (FIB), avec l'appui du Cerib, en qualité de Centre de Formation qualifié et certifié, développe depuis de nombreuses années une offre de formation au service de l'Industrie du Béton, qui en cette rentrée, évolue en intégrant cinq Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

Ces CQP, titres reconnus au sein des conventions collectives des Industries de Carrières et Matériaux de Construction, sont des formations « certifiantes » au service des entreprises de l'Industrie du béton. Ils couvrent les métiers d'Agent de préfabrication en démoulage différé, Agent de précontrainte, Technicien de laboratoire, Pilote d'installations automatisées et Chef d'équipe.

Le Centre de formation du Cerib accompagne ainsi les collaborateurs de l'Industrie du Béton dans l'acquisition d'une certification de qualification professionnelle, qui est aussi un levier de motivation et de fidélisation des équipes opérationnelles et qui permet de faciliter et pérenniser l'intégration de nouveaux entrants grâce à un cursus alternant entreprise et organisme de formation.

Les sessions des deux premiers CQP Chef d'équipe (224 heures) et Pilote d'installations automatisées (210 heures) démarrent le 14 novembre 2022 et se poursuivront jusqu'à mai 2023 pour une durée totale de formation de six mois.

Pour répondre aux attentes des chefs d'entreprises et aux contraintes de production, tout en offrant aux stagiaires un parcours de formation optimisé et un suivi régulier, les sessions se dérouleront à :

- **70 % en présentiel**, sur le site du Cerib à Épernon : 147 heures (regroupées en semaines 5, 11, 14 et 21),
- **30 % en distanciel** : 63 heures réparties en 2 à 3 heures par semaine (classes virtuelles, travaux à réaliser, évaluations).

Les CQP seront ensuite délivrés aux apprenants par un jury paritaire à l'issue de leur parcours de formation ou par le biais d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). **Le partenariat établi entre le Cerib et le CNAM Région Centre-Val de Loire, organisme Point Information Conseil en VAE**, offre aux apprenants un gage de réussite avec la possibilité d'accéder aux CQP par cette validation, qu'elle soit partielle ou totale. Enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les CQP de l'Industrie du Béton ouvrent les droits à tous les dispositifs de financement.

La Fédération de l'Industrie du Béton (FIB) concourt en France à la promotion des intérêts des industriels fabricants de produits en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'environnement professionnel. Elle représente 100 % d'entreprises françaises TPE, PME et PMI, un maillage territorial d'industriels très dense, des entreprises industrielles locales créatrices de richesse et d'emplois locaux directs non délocalisables. www.fib.org

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (Cerib) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par les ministres chargés de l'Industrie et de l'Économie, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec plus de 170 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose **d'un centre de formation certifié NF EN ISO 9001 et Qualiopi**. Opérateur de recherche du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com